

Sondage

Le Département de géographie et environnement de l'Université de Genève conduit actuellement une recherche sur la commune de Saint-Cergue. Elle porte sur les trajectoires résidentielles de ses habitants. Dans ce contexte, des questionnaires vont être envoyés aux résidents permanents de la commune dès le mois de septembre prochain. Il s'agit principalement de questions sur les lieux où les personnes ont habité par le passé ainsi que sur leur situation familiale et professionnelle. Les chercheurs remercient vivement par avance toutes les personnes à qui va être envoyé le questionnaire de le remplir et de le retourner. Les résultats seront communiqués publiquement une fois l'étude terminée. Merci!

Parcs éoliens

Au printemps 2011, le canton de Vaud a lancé une procédure d'identification des sites propices au développement de l'énergie éolienne. Les entreprises actives dans ce domaine ont été invitées à lui transmettre leurs projets de façon à ce qu'ils fassent l'objet d'une évaluation approfondie. En dépit de premiers résultats prometteurs, les projets de parcs éoliens d'Arzier et de la Givrine ne font pas partie des projets retenus par le Canton. L'une des principales raisons avancées est l'incompatibilité d'activités éoliennes dans la région avec les instruments de contrôle de l'espace aérien, notamment pour l'aéroport de Genève, et les radars de MétéoSuisse.

Séance du mardi 26 juin 2012

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

Compes 2011

Par: 41 voix pour

Préavis municipal no 19/2012
Demande de prolongation de prêt de CHF 100'000.- sur une année pour la Société Tété-Dôle SA au taux de 2%.

Par: 40 voix pour, 1 abstention

Préavis municipal no 14/2012
Demande de crédit de CHF 324'000.- destinée à la remise en état de la décharge En Bournessaint, dont CHF 149'050.- à la charge de St-Cergue, amorti sur une durée de 10 ans.

Par: 41 voix pour

Préavis municipaux no 07/2012, 09/2012, 10/2012, 11/2012, 12/2012, 15/2012, 16/2012, 17/2012

Demande d'autorisation de vendre 8 terrains en droit de superficie

Par: 41 voix pour

Préavis municipal no 13/2012

Autorisation sur l'acquisition d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou de parts de sociétés immobilières dans une limite de CHF 100'000.- (cent mille) par cas, ainsi qu'une autorisation d'aliénation pour les immeubles dans une limite de CHF 600'000.- (six cent mille), charges éventuelles comprises.

Par: 37 voix pour, 4 abstentions

Préavis municipal no 08/2012

Demande d'approbation de la modification des statuts de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC).

Par: 41 voix pour

Informations aux propriétaires de villas, immeubles et jardins

Chaque année à l'approche de la période estivale, des entreprises itinérantes effectuent du porte-à-porte pour proposer divers travaux d'entretien aux propriétaires. Il s'agit notamment de démolition des toits, désherbage des terrasses, places privées et chemins. On constate alors fréquemment les infractions suivantes:

- les produits chimiques les plus souvent utilisés (eau de javel mélangée à de la soude caustique par exemple) ne sont pas autorisés pour ce type d'usage;
- les personnes qui proposent leurs services ne sont pas au bénéfice d'un permis pour l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires; de plus, elles ne savent pas que l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants) pour l'entretien des toits, terrasses, places pavées, chemins, etc. est interdite par la législation suisse;
- enfin, les prescriptions élémentaires telles que la récupération des eaux de lavage, leur traitement et leur élimination dans les règles de l'art ne sont pas respectées.

Dans ces conditions, ces travaux sont tout à fait illégaux. Ils sont régulièrement la cause d'importantes atteintes à l'environnement et

Cantine scolaire

La commune s'occupe de la gestion de la cantine scolaire qui accueille les élèves des classes du village dans le centre communal du Vallon durant la pause de midi. Elle s'adresse prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent ou aux familles monoparentales. Le prix est fixé à CHF 12.00 et couvre le prix du repas et une partie des frais de garde. La commune subventionne cette prestation à raison de 40% du coût réel. Les inscriptions et le paiement se font à l'administration communale.

Toute personne pouvant donner un peu de son temps pour aider à la surveillance est la bienvenue et peut s'annoncer à la responsable. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à prendre contact avec la responsable Madame Nathalie Carco au 076 523 78 63.

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Une UAPE, rattachée à la structure d'accueil des Petits Ecureuils, ouvrira ses portes dès la rentrée scolaire 2012. L'accueil du matin et celui de l'après-midi sont prévus dans les locaux de la garderie des Petits Ecureuils de la route d'Arzier pour les élèves du CIN et dans l'école de Basse-Ruche pour les élèves du CYP. L'UAPE accueille les enfants le matin dès 07:00 jusqu'à l'entrée en classe et l'après-midi dès la sortie des classes jusqu'à 18:30.

Pour l'UAPE, la politique tarifaire du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) sera appliquée et nous vous invitons à vous rendre sur le site web par le lien <http://www.reseautoblerones.ch/rat/calculer-le-tarif-en-ligne-2012.html>. Les préinscriptions se font à l'administration communale.

Classes CYP2

Afin d'équilibrer les effectifs de classes et d'offrir un enseignement optimal à tous les élèves d'Arzier et St-Cergue, la direction de l'Etablissement Scolaire de Genolier et Environs (ESGE) et les municipalités ont pris la décision de déplacer des élèves de CYP2 entre les 2 villages à la rentrée scolaire. Il a également été décidé d'harmoniser l'entrée à l'école le matin pour tous les élèves des classes enfantines et primaires.

Sécurité sur le chemin de l'école

Grâce à la présence des patrouilleuses et patrouilleurs scolaires, la sécurité est assurée sur le chemin de l'école lors des entrées et sorties des classes. Nous ne pouvons que vous encourager à rejoindre l'équipe de personnes qui donnent de leur temps pour assurer ce service, en contactant Madame Jannick Burnier au 079 327 48 70.

Danièle André

génèrent de graves pollutions dans nos cours d'eau. Par conséquent, tout propriétaire sollicité est prié de refuser ce genre de proposition. Dans le cas contraire, il sera également tenu pour responsable, en tant que commanditaire des travaux. Toute information à ce sujet peut être communiquée à la Police cantonale vaudoise au 021 644 44 44 ou via le 117 s'il s'agit d'une pollution avérée ou imminente. Dans la mesure du possible, il est recommandé de procéder à un nettoyage mécanique à l'eau sans adjonction de produit chimique ou de s'adresser à l'inspection des produits chimiques pour tout renseignement technique souhaité.

Département de la sécurité et de l'environnement
Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)

Doucement la dose!

Pour protéger nos eaux contre les micropolluants:

- choisir des produits plus naturels;
- doser au plus juste;
- se passer des substances inutiles.

Informations supplémentaires:

- www.energie-environnement.ch;
- dépliant à disposition à l'administration communale.



Photos: Eliane Sottas et Lennart Jirden



1

MANIFESTATIONS

MARDI 17 JUILLET

Championnat du monde

de course d'orientation

MERCREDI 1er AOÛT

• Fête nationale et feux d'artifice

• Marché artisanal

DIMANCHE 5 AOÛT

Pique-nique du Veteran Car Club

Suisse Romand (VCCSR)

SAMEDI 11 AOÛT

Fête de la Mi-Eté

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

Désalpe

SAMEDI 6 OCTOBRE

Spectacle des Entractés

«Chacun sa croix»

WEEK-END DU 26 AU 28

OCTOBRE

Grande fête villageoise

pour les 20 ans du Vallon

NOUVEAUX COMMERCES

Café • Internet • Crêpes • Livres

Chez Claudine

Route d'Arzier 14

Pharmacie de Saint-Cergue

Mme Yasmine Caille

Ordonnances, orthopédie, homéopathie,

articles pour bébés, cosmétiques bio

Route d'Arzier 29

Vintage studio photo

M. Olivier Villard

Route d'Arzier 1

Restaurant de Cuvaloup de Crans

(changement de tenancier)

La Cure

Salon de thé Fleur de Lotus

Route d'Arzier 1

BILLET DE LA MUNICIPALE DU TOURISME

DIVERSITÉ ET DIVERSIFICATION

Ces deux mots sont synonymes d'un présent conscient de son potentiel et qui s'oriente vers un futur ouvert aux intérêts multiples de notre population résidente ou de passage.

En quatre images, diversité et diversification sont représentées par les manifestations touristiques, sportives et culturelles de cet été 2012 qui s'annonce riche en événements.

Le 17 juillet Saint-Cergue accueillera la finale du championnat du monde de course d'orientation de moyenne distance et simultanément une course populaire internationale avec plus de 2000 concurrents. Ces deux événements directement liés sont une opportunité exceptionnelle pour notre village de se présenter à un niveau international grâce à la présence de télévisions étrangères et de concurrents venus de toute l'Europe.

Le 1er août sera animé en journée par le traditionnel marché artisanal organisé par la Société de développement autour du Vallon et, dès 18:00, nous vous invitons à nous y rejoindre afin de célébrer ensemble la

Fête nationale. Le 4 août, c'est l'Association franco-suisse de la Cure qui animera son hameau : l'occasion pour chacun d'aller (re-) découvrir cette partie de notre village et ses habitants

Le 15 août la fête de la Mi-Eté se déroulera devant le Vallon. Cette fête, chère aux villageois, est une journée de partage entre nos habitants et les amodiataires, les bergers, rivalise d'importance avec le luxe et la technologie.

Le 29 septembre sera marqué par la 25e Désalpe de Saint-Cergue. Cette manifestation annuelle qui assure la renommée de notre village au-delà des frontières, annonce la fin de l'été et rappelle les valeurs d'un mode de vie authentique qui, l'espace d'une journée, rivalise d'importance avec le luxe et la technologie.

Et pour l'automne, un programme riche en diversité culturelle animera notre village, soit le grand week-end de la Fête du Vallon du 26-27-28 octobre, le spectacle des Entractés le 6 octobre ainsi que les soirées du Chœur mixte.

À tous un excellent été, beaucoup de soleil sur nos têtes et dans nos cœurs.

Véronique Andersson

N'oubliez pas que l'Office du tourisme et sa revue Nyon Région sont à votre disposition gratuitement pour tout complément d'information, tout comme le site web de la commune www.st-cergue.ch

PUBLICATIONS



Recherchez-vous un but d'excursion, un restaurant ou un événement sportif dans la région? Alors ne manquez pas les nouvelles éditions de la brochure Nyon Région - Été et du magazine Nordic - Montagnes du Jura. Ces publications sont à votre disposition gratuitement à l'administration communale ou à l'Office du tourisme.

LE 20^e DU VALLON — 26, 27 ET 28 OCTOBRE 2012

Logo: Benjamin Magnenet

GENS D'ICI

PIERRE DOUTRELEAU

C'est en toute discrétion que le peintre Pierre Doutreleau, arlésien d'origine, habite la commune de Saint-Cergue depuis plus de vingt-cinq ans. S'il est peu connu dans son village, il n'en va pas de même sur la scène internationale, puisque ses œuvres sont présentes dans les galeries de nombreux pays, de la France au Japon, en passant par les Etats Unis. Ce qu'en revanche les Saint-



Photo: François Brack

cerquois connaissent de lui sont les trois fresques qu'il a réalisées au Vallon, le Jura en hiver et en été, sur la paroi qui sépare la salle de spectacle du grand foyer, et le basketteur en action dans les escaliers de la salle de gymnastique. Ces trois œuvres sont ainsi représentatives des deux grands extrêmes qui habitent la peinture de Doutreleau, l'immobilité et le mouvement. On ne grandit pas impunément à proximité d'arènes sans être marqué par le ballet de couleur et de poussière que mènent l'homme et l'animal. Le mouvement, c'est également le sport, le golfeur dans son geste, le skieur, le footballeur. C'est aussi le train, le voilier qui file sous le vent et bien sur la voiture de course. De l'autre côté, il y a l'immobilité exprimée au travers des célèbres « reflets » où la mer et le ciel immenses se rejoignent en une improbable limite scellant leur union dans un silence assourdissant de densité. Et puis il y a Venise, New York, ses avenues sans fin, bordées de grattes-ciels, qui déroulent leur tapis de voitures, éloge de la verticalité et de l'horizontalité. Les peintures de Pierre Doutreleau seront à découvrir à l'occasion du 20^e anniversaire du Vallon du 26 au 28 octobre.

François Brack

Vingt-et-unième en réalité, puisque c'est en 1991 qu'a eu lieu l'inauguration de l'édifice public le plus important de la commune. Afin de marquer ce passage significatif, un week-end de festivités aura lieu entre ses murs les 26, 27 et 28 octobre prochain avec un programme destiné à toute la population. Un grand cabaret - dîner spectacle avec danseuses, french cancan et costumes, jazz et repas gastronomique vous sera proposé le vendredi soir, suivi d'une soirée pleine d'humour et d'une nuit DJ le samedi, alors qu'un spectacle pour les familles aura lieu le dimanche après-midi. Des expositions de peintures et de photos d'artistes vivant dans la commune vous seront présentées, tout comme des œuvres de quelques céramistes ayant participé aux salons de la céramique. Un diaporama « Saint-Cergue hier et aujourd'hui » vous permettra de prendre la mesure de l'évolution de notre village par la projection simultanée d'images prises à cent ans d'intervalle. Des tournois permettront aux sportifs de tous âges de se mesurer dans une

ambiance conviviale, tandis qu'un thé dansant réunira dimanche les amateurs de valses et autres polkas. Un bar à champagne accueillera les noctambules dans une ambiance « lounge » et une brasserie vous proposera menus et boissons durant le week-end. Enfin, l'histoire du Vallon vous sera racontée. Réservez absolument ces dates et venez nombreux participer à cette grande fête qui vous est destinée. Le programme complet de la manifestation vous sera distribué dès les premiers jours d'octobre.

Le comité d'organisation

SOCIÉTÉS LOCALES

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE

Être aujourd'hui membre de la Société de jeunesse du village ne signifie plus attendre patiemment le Giron pour aller faire la fête dans un village voisin et dans le meilleur des cas rencontrer celle qui deviendra votre épouse. Non, les temps ont changé, et si cette tradition peut encore trouver son actualité, elle n'en représente plus l'épicentre. La Société de jeunesse qui compte treize membres, précise Romain Praz, son président, réalise de nombreux travaux bénévoles pour la commune tels que le ramassage des piquets du ski de fond à la fin de l'hiver, l'aide au coup de balai à la Givrine au printemps, la tenue du bar lors du bal du 1^{er} août,



Photo: Jeunesse

la confection des petits paquets pour le Père Noël ainsi que le service de la soupe et du vin chaud le 31 décembre sur la place du village. Elle organise aussi deux soirées annuelles au Vallon, bar ambiance en octobre et disco en février. Au quotidien, la Jeunesse se réunit une fois par semaine dans le local mis à sa disposition sous l'esplanade du Vallon. Elle participe régulièrement à des tournois sportifs organisés par les sociétés des villages voisins, la préférence allant au tir à la corde, au volleyball et à la pétanque. Le printemps est consacré à la confection du char qui défendra les couleurs de la commune lors du prochain Giron, cette année à Chésereux. Les Jeunesses du district sont réunies sous la bannière de la FJDN, Fédération des Jeunesses du district de Nyon, qui en est l'organe fédérateur. C'est en son sein que se prennent les décisions statutaires et qu'est décidé dans quelle commune aura lieu le Giron de l'année suivante.

François Brack

HISTOIRE D'EAU

Il suffit d'ouvrir les robinets et de l'eau en sort à volonté. Nous avons la chance dans notre pays d'avoir de l'eau en suffisance. En Suisse, 40% de l'eau n'a pas besoin d'être traitée. En effet, 40% de l'eau provient de sources, 40 % des nappes phréatiques souterraines et 20% des lacs.

Saint-Cergue est alimenté par des sources et La Cure par le lac des Rousses, depuis la France.

Saint-Cergue se situe dans les reliefs boisés du Jura, taillés dans les calcaires plissés du Jurassique et du Crétacé. Le Jura se caractérise par un sous-sol karstique. Les failles, fissures et le décrochement Saint-Cergue-Luins ont permis l'infiltration des eaux de pluie qui ont élargi des passages par la dissolution du calcaire et ont créé les conduits karstiques. L'eau s'écoule rapidement en plaine et ressort dans les sources d'origine karstique, comme la source du Montant. D'autres sources sont des sources gravitaires, filtrées par des sables et graviers présents dans des alluvions d'anciennes vallées, telles que la Colline ou Combe Froide.

Plusieurs petites sources ont été captées autour de Saint-Cergue. Elles ont alimenté les premiers réservoirs et fontaines du village. La plus ancienne trace d'une fontaine est mentionnée dans les registres de la Municipalité en 1775, à l'emplacement de la fontaine de la gare actuelle. Le couvert est remplacé en 1810 et le bassin construit en 1811. Une deuxième fontaine se situe à cette époque devant la Maison de Ville. Le bassin sous l'église date de cinquante ans plus tard. Il pouvait être actionné par une pompe à main.

La première station de pompage de Saint-Cergue a été construite à Combe Froide en 1905 par Edmond Auberson pour la société des grands hôtels de Saint-Cergue, afin de ravitailler les hôtels de la station. La première pompe de refoulement de l'eau provient des travaux de percement du tunnel du Simplon. Elle refoule l'eau de 500m en altitude. En 1932, la commune reprend le pompage et décide d'alimenter tout le village en eau. Une convention avec la commune de Trélex assure 120 l/min. à Saint-Cergue. Le réservoir de la Chenalette est construit avec un volume de 1000 m3. Une

deuxième pompe est installée à Combe Froide.

En 1954, un nouveau réservoir est construit à Combe Froide et la première pompe est remplacée. L'année suivante une nouvelle convention avec Trélex assure 180 l/min. d'eau à Saint-Cergue. La station de pompage de la Colline, construite en 1964, nous assure 400 l/min. d'eau de secours de Nyon. L'adhésion à la SAPAN lors de sa création en 1978 a permis de négocier les ressources nécessaires pour le



Photo: Cornélia Gallay

développement de Saint-Cergue. Le réseau a été renforcé et le réservoir de la Givrine a été construit en 1985 pour l'alimentation de tous les quartiers et le village. Actuellement nous avons un accord pour subvenir à la consommation d'une population d'environ 3000 habitants.

La station de Combe Froide, datant de 1905, arrive en fin de vie et la réalisation d'une nouvelle station de pompage ainsi que d'un nouveau réservoir en altitude est prévue ces deux prochaines années.

Compte tenu du pompage en altitude le coût de l'eau est plus élevé à Saint-Cergue qu'en moyenne en Suisse.

Grâce à la recherche systématique de fuites depuis une dizaine d'années et au contrôle quotidien des consommations, les pertes en eau ont pu être réduites. Le service des eaux intervient rapidement pour chaque fuite. Certaines conduites sont très anciennes et leur renouvellement s'effectue au fur et mesure.

Cornélia Gallay

Goutlet de la Grande Fontaine
Cette fontaine est alimentée par une source captée au-dessus du Chemin des Couteaux.

EAU

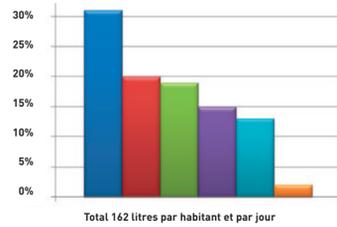
CONSOMMATION D'EAU

Selon les statistiques de la SSIGE (Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux) en 1981 la population suisse consommait plus de 500 litres d'eau par habitant et par jour. Aujourd'hui elle se situe à 325 litres par habitant et par jour. Elle est donc en diminution.

A Saint-Cergue la quantité d'eau utilisée est de 273 litres par habitant et par jour, sans compter les résidents secondaires.

Sur cette quantité, 60% sont consommés par les ménages, soit en moyenne 162 l par habitant et par jour, les 40% restants sont répartis entre l'artisanat, l'industrie, les fontaines et services publics et le service des eaux.

Cornélia Gallay



- Toilettes
 - Bains et douches
 - Machines à laver le linge
 - Cuisson, boisson et vaisselle à la main
 - Petits soins corporels et lessive à la main
 - Lave-vaisselle
- Répartition de la consommation d'eau potable dans les ménages de Saint-Cergue

Station de pompage de la Chenalette (à gauche).
Réservoir de la Chenalette (à droite) pratiquement vide lors de sa vidange en 2009, les voûtes étant immergées quand le réservoir est plein.
Eau arrivant dans le pâturage de la St-Cergue (en bas).

Photo: Cornélia Gallay



Photo: Arnaud André



Photo: Cornélia Gallay

La diminution de la consommation des ménages peut être réalisée par des économies d'eau.
Quelques pistes d'économies possibles sont de:

- réduire les volumes d'eau dans les toilettes;
- installer des économiseurs d'eau sur les robinets et les douches;
- ne pas laisser couler l'eau pendant la vaisselle, lorsqu'on se savonne ou que l'on se brosse les dents;
- se doucher au lieu de prendre un bain;
- utiliser une machine à laver de classe A ou B qui consomme 50 litres d'eau, contre 250 litres pour les anciennes.

HÉBERGEMENT

LE CAMPING



Photo: François Brack

Camping des Cheseaux :
(de gauche à droite) Jean-Marc Von Bergen, Hélène Rico, Pascal Bernasconi
Ouverture toute l'année :
www.camping-club-vaudois.ch
www.camping-club-vaudois.ch
Wifi gratuit

Contact :
T 022 360 18 98

C'est en empruntant la route du Télésiège et en s'y arrêtant que l'on peut pénétrer dans ce village miniature pour y être accueilli par ses gardiens, Hélène Rico, Pascal Bernasconi et Jean-Marc Von Bergen, référent du Camping Caravaning Club Vaudois, dont celui de Saint-Cergue représente l'un des quatre sites répartis sur le territoire vaudois.

Les présentations commencent dans le bâtiment qui regroupe les infrastructures du camp par le bureau de réception dont les murs affichent une photo prise peu après son inauguration en 1964 et une autre durant l'hiver 2000, alors qu'il avait fallu ouvrir des ruelles dans l'épaisse couche de neige

pour accéder aux caravanes. Car vous l'aurez compris, le camping est ouvert été comme hiver, on est jurassien ou on ne l'est pas. Juste à côté, une salle est à disposition des campeurs pour y prendre un petit déjeuner au chaud après une nuit un peu fraîche. En poursuivant le tour du bâtiment on découvre une aire de jeux pour les enfants au centre de laquelle trône un trampoline entouré de balançoires que jouxte un espace de pique-nique avec parasols. Puis une buanderie équipée de deux machines à laver et deux sècheurs et d'un local pour la vaisselle offrant eau chaude et froide. Côté sanitaires, un pour les messieurs et un pour les dames, tout est repeint à

neuf et des portes d'un beau rouge bordeaux ferment les espaces privatifs.
De retour à l'extérieur, la promenade se poursuit en passant devant la tente de campeurs de passage qui avaient opté ce jour-là pour des grillades. Un peu plus loin nous entrons dans le secteur des résidents secondaires dont les caravanes aux devantures fleuries et arborées occupent une large partie des 6500 mètres carrés que compte le domaine. Ces derniers représentent une clientèle fidèle puisque certains d'entre eux passent ici leurs week-ends et vacances depuis 37 ans. Quelques caravanes équipées sont également à disposition pour des séjours temporaires

tels ceux réalisés par des ouvriers du bâtiment en missions de courtes durées.
Le camping offre ainsi 25 emplacements équipés de raccordements électriques pour les campeurs et les caravaniers de passage. Parmi ces derniers, des randonneurs qui parcourent le GR5 de la Manche à la Méditerranée, des cyclistes ou des vacanciers. Ce camping sympathique et vivant, qui est parti voilà peu à la conquête de sa troisième étoile, mérite ainsi un arrêt ne serait-ce qu'au titre de camp de base pour l'ascension de la Dôle, le sommet mythique dont aucun visiteur ne peut partir de Saint-Cergue sans l'avoir escaladé.

François Brack



Le principal trait de mon caractère.

Franche et directe.

La qualité que je préfère chez un homme.

La franchise.

La qualité que je préfère chez une femme.

La franchise aussi.

Ce que j'apprécie le plus chez mes amis.

Leur personnalité.

Mon principal défaut.

Le manque de patience.

Mon occupation préférée.

Musher dans le Nord.

Mon rêve de bonheur.

Le Nord, la nature, les grands espaces.

Quel serait mon plus grand malheur.

Perdre un de mes enfants.

Ce que je voudrais être.

Quelqu'un qui a du temps, pour faire encore plus de choses...

Le pays où je désirerais vivre.

Un pays où il y a de l'espace, 4 saisons et un

long hiver...

La couleur que je préfère.

Le bleu-vert.

La fleur que j'aime.

L'edelweiss.

L'oiseau que je préfère.

Titi, le copain à Grosminet.

Mes auteurs favoris en prose.

Pas trop pour moi...

Mes héros favoris dans la fiction.

Je vis trop dans la réalité pour m'intéresser à la fiction.

Mes héroïnes favorites dans la fiction.

Idem.

Mes compositeurs préférés.

Les oiseaux dans la nature.

Mes peintres favoris.

Le ciel du Nord: il offre en permanence les plus beaux tableaux...

Mes héros dans la vie réelle.

Je n'ai pas de héros, mais un immense res-

pect pour des gens comme Nicole Niquille et

Erhard Loréran.

Ma boisson favorite.

L'eau et le vin de Bordeaux.

Ce que je déteste par-dessus tout.

La foule.

Le don de la nature que je voudrais avoir.

Savoir apprécier chaque instant.

La faute qui m'inspire le plus d'indulgence.

Toute faute involontaire.

Ma devise.

C'est en reconnaissant ce qui compte vraiment pour soi que l'on devient soi-même.

Être soi-même, c'est être libre.

Ce questionnaire de personnalité d'origine britannique, datant de la fin du XIX^e siècle, est découvert par Marcel Proust alors qu'il est adolescent. Il y répondra à plusieurs reprises avec esprit lui donnant la réputation qui est la sienne. La version ci-après ignore quelques-unes des questions de la traduction française, elle-même n'ayant pas repris le contenu intégral de la version originale en anglais (Source: Wikipédia).